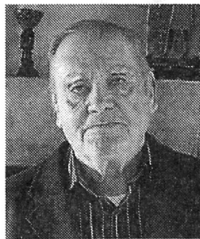


Commune nouvelle : l'Avenir de Luceau s'inquiète

Trois questions à...



Claude Daguzan, élu municipal dans l'opposition, président de l'association Avenir de Luceau.

Pourquoi avoir voté contre le projet d'une commune nouvelle réunissant les douze communes du canton ?

À l'unanimité, il a été estimé que, malgré le lissage opéré, les petites communes où les taux d'imposition sont les plus bas, dont Luceau, subiraient une augmentation conséquente de leur fiscalité.

Bien entendu, nous sommes favorables au regroupement des communes. Encore faut-il que les conséquences financières pour les habitants soient minimisées.

Une commune nouvelle

composée de Château-du-Loir, Vouvray, Flée, Thoiré-sur-Dinan, Montabon est envisagée. Qu'en pensez-vous ?

Je me demande ce que vont devenir Luceau, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Jupilles. Il est possible d'y ajouter Thoiré et Flée, ce qui ferait 4 098 habitants. Au niveau du foncier bâti, ces localités ont des taxes proches. Toutes additionnées et divisées, cela ferait un taux moyen brut de 13,98 %. Une fiscalité qui ne pénaliserait pas la population. Je souhaite que les maires de ces villages discutent pour trouver une solution favorable aux habitants.

Que pensez-vous de la nouvelle communauté de communes, qui va rassembler, Loir Bercé, Val de Loir, Lucé, sans a priori Le Grand-Lucé ?

Il y a là un manque d'ambition. 28 communes, soit 22 606 habitants, ce n'est pas assez ! Il aurait été préférable de rassembler plus de communautés, pour être encore plus fort.